



LE
GEORGIPOLITAIN



AQUAFILT 17

PLOMBERIE • CHAUFFAGE • SANITAIRE
TRAITEMENT DE L'EAU

JAMES CHEVALIER
17700 ST GEORGES DU BOIS



james.chevalier@wanadoo.fr
PORTABLE: 06 85 61 33 40
TEL/FAX: 05 46 27 97 53



MECANIQUE-CARROSSERIE-PEINTURE

SARL LAMBERT & FILS

Entretien et réparation toutes marques V.L et V.U.L

Passage au marbre - Echange pare-brise

Dépannage - Prêt véhicule - Carte grise

Z.A. DU FIEF SAINT GILLES - SAINT-GEORGES-DU-BOIS 17700

05.46.51.01.73



Inventons la route de demain

Routes plus intelligentes, équipées de capteurs, revêtements plus sûrs, résistants aux aléas climatiques, peintures photoluminescentes, dédiées à la sécurité routière, combinaisons de produits et procédés, adaptés aux usages...

Notre R&D, axée sur de nouvelles technologies, intègre, toujours, l'optimisation des ressources et la limitation des impacts environnementaux, au bénéfice des usagers et de la planète.



www.eiffageroute.com

capifrance



2 Georgipolitaines
au taquet...
pour vous accompagner

dans
VOTRE PROJET IMMOBILIER

Humanité
Sérieux
Réactivité



Écoute
Sérénité
Professionalisme

Émilie Sarcy **Marion Pointot**
07 68 28 98 42 • 06 61 43 10 90
Enfants du pays faites nous confiance !



L'agence de communication
des collectivités

Siège social
CHASSENEUIL-DU-POITOU
(Futuroscope) **05 49 01 44 11**

Agences : Poitiers - La Rochelle
Bordeaux - Nantes - Lorient - Mâcon

www.edipublic.com



ET SI LE PROCHAIN TALENT C'ÉTAIT VOUS ?



Scannez
moi

EdiPublic recrute, rejoignez-nous !

Préambule

Informier et communiquer répond au besoin naturel de chacun de savoir. En savoir permet de mieux anticiper, de mieux apprécier et mieux comprendre. Aller au fond des choses c'est ne rien glisser sous le tapis, s'affranchir des non-dits. A l'inverse le lecteur ou supposé, ne pourra dire qu'il ne savait pas.



Voilà les objectifs de la commission Information & Communication de votre municipalité qui tout au long de l'année alimente les vecteurs de communication que sont le site internet www.saintgeorgesdubois17.com ET la page facebook Ville de Saint Georges du Bois – Officiel ET l'application IntraMuros ET les 5 flashs infos ET ce bulletin municipal annuel.

Ce bulletin municipal est celui du mi-mandat 2020-2026. Il diffère des précédents. Déjà la lecture de l'entretien avec Monsieur le Maire donne le ton. Merci à lui de s'être livré sans réserve et d'avoir répondu à toutes les questions posées. ET c'est remarquable, TOUS les élus expriment ici leurs ressentis autant que leurs attentes dans l'exercice où ils sont inscrits.



Le bulletin municipal est aussi le lien avec la communauté dont nous faisons partie, c'est à dire la CdC Aunis Sud qui décline ses compétences impactant directement la vie communale. Enfin c'est le document que l'on consulte facilement, qu'on laisse sur le coin de table parce qu'on y trouve l'annonceur, l'info pratique ou les chiffres clefs. Quand c'est trop long à lire, on le reprend un peu plus tard !

C'est VOTRE bulletin municipal.

Savez-vous qu'avec l'application IntraMuros vous pouvez à tout moment être acteur en remontant un signalement à la municipalité tant pour un dysfonctionnement qu'une incivilité constatée. Ou même quelque chose que vous appréciez !!

Vivre ensemble c'est communiquer entre nous.

Bonne lecture.

Déborah COMPAIN ; Maëlle FLAIRE ; Jean Michel JOURDAIN.

Sommaire

Vie communale

Entretien avec Monsieur le Maire Jean Goriouxp. 4-5

Témoignages élus

- > Gérard Baylep. 6
- > Pascale Berteaup. 6
- > Mathilde Harbelotp. 7
- > David Pacaud et Pierre –François Marchand .p. 8-9
- > Jean Michel Jourdainp. 10
- > Vincent Perrierp. 10
- > Ludivine Bonackip. 11
- > Alexandre Boucheriep. 11
- > Déborah Compainp. 11
- > Laetitia Lainep. 12
- > Monique Lalup. 12
- > Maëlle Flairep. 13
- > Valérie Renoufp. 13
- > Jean Charles Savineaup. 13

Illustrationsp. 14

La Poste, Les règles de voisinagep. 15

L'eau et l'assainissement.....p. 16-17

Les tarifs communauxp. 17

La CdC

Rezo poucep. 18

GNAU.....p. 19

Biodéchetsp. 19

Animations

Les animations en 2022p. 20-21

Infos pratiques

LE GEORGIPOLITAIN 2023

Ce bulletin municipal 2023 de la commune de Saint Georges du Bois est rédigé par la commission Information&Communication, aidée par des élus.

Le Conseil municipal remercie les annonceurs qui permettent l'édition du bulletin, sa diffusion gratuite et toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

Crédits photos : Mairie - Freepik

- Tiré en 1100 exemplaires
- Publié et distribué par la mairie de Saint Georges du Bois
- Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, 10-31-1240. Imprimé en CEE : 780 219 000 21 RCS.

Réalisation : agence ÉdIPublic - 33 avenue des Temps Modernes - 86360 Chasseneuil du Poitou - Tél. 05 49 01 03 86 - www.lib-medias.com

Le bulletin est mis en ligne sur le site internet de la commune www.saintgeorgesdubois17.com

Vie Communale

Entretien avec Jean GORIOUX, maire de Saint Georges du Bois.

A mi-mandat municipal, vous et votre équipe respectent-ils leurs engagements et quelles sont les satisfactions et les difficultés majeures ?

Le respect des engagements : oui et non. Oui, c'est une équipe renouvelée et rajeunie, participative et qui amène le débat. Les échanges sont ouverts et importants. Nous sommes vigilants sur le maillage du territoire avec des élus attentifs dans les villages et le bourg, l'information locale est bien remontée. S'il y a des difficultés pour aboutir, cela ne tient pas au fonctionnement du groupe mais au manque de moyen financier. Non, ce sont les gros dossiers comme la rénovation du bourg, la rénovation de la salle Saint Georges, la continuité dans l'enfouissement des réseaux, qui ne peuvent s'enclencher toujours pour ces raisons économiques.

Cependant les satisfactions existent comme la communication, le scolaire, la voirie, les biens publics même si la participation des élus n'est pas optimale ce qui peut amener le problème de prises de décisions en leur absence.

Je suis donc globalement satisfait.

Le cadre de vie est-il celui attendu ?

Certainement pas ! Les notions de tranquillité, d'incivisme, de bruit, de conflits de voisinage nous sont remontées. Certes nous sommes attentifs en particulier à l'école et à la cantine, aux installations sportives (parcours de santé et jeux) mais cela ne cible pas tout le monde. La fibre par exemple a du mal à aboutir à Fortenuzay et La Grange et a fortiori dans les fermes. Nous mettons les moyens pour le fleurissement ou l'embellissement mais c'est compliqué en termes de charge d'entretien. Nous sommes attentifs mais aussi rappelés à l'ordre, très souvent.



La Vie communautaire et ses différents projets (Urbanisme, PAT¹, PCAET², Biodéchets³, RezoPouce⁴) sont-ils bien déclinés sur la commune et connus par les concitoyens ?

La communication doit être répétée car elle est indispensable pour la prise en compte de ces projets. C'est bien décliné localement dans nos supports de communication. L'accès aux sites internet de la commune et de la CdC est facile. Les programmes biodéchets et Rezo pouce sont en place et l'adhésion aux biodéchets sur la commune fonctionne très bien. Nous sommes dans une bonne dynamique, des délais sont pour autant indispensables. En urbanisme, ce qui touche surtout les personnes qui ont des projets, les réponses aux questions sont toutes apportées par la mairie ou se trouvent sur le site.

Le PAT et le PCAET sont des plans de prospective et les documents issus sont obligatoires. Ils demandent beaucoup de concertation et donc du temps. Nous sommes encore en phase d'élaboration et les ambitions sont très larges. C'est en fait éloigné de la préoccupation des gens mais c'est une responsabilité d'élus que de préparer l'avenir.

Le PAT, c'est cette réflexion globale qui doit faire coïncider la production locale et la consommation ! Des déceptions sont peut-être à prévoir car pour consommer local, pour consommer bio, il faut de la production. Ici c'est l'Aunis ! Regardez le problème d'accès à l'eau, le prix du maraîchage... Il est plus facile d'importer. Ce débat va durer mais il faut partir sur les bonnes bases pour s'affranchir de positions extrêmes... Partager les idées, avoir les pieds sur terre, prendre le sujet localement pour parer aux décisions d'en haut, trop d'exemples ont montré que cela pouvait mal tourner et être inefficace.

La Vie associative, endormie pendant la COVID19, est-elle réveillée ? Quel est votre sentiment d'édile sur le besoin associatif en général ?

La vie associative est indispensable. Le réseau « famille - travail » c'est bien mais y adjoindre la vie sociale c'est mieux. La vie associative georgipolitaine s'est partiellement réveillée mais elle est confrontée aussi à un renouvellement



Mi-mandat, vie municipale – communautaire et associative, cadre de vie mais aussi résultats d'élections, cumul de mandat, Jean Gorioux Maire de Saint Georges du Bois fait le point sur ces sujets et les autres qui font et feront l'actualité de la vie quotidienne georgipolitaine.

¹ Le Projet Alimentaire de Territoire

² Le Plan Climat Air Energie Territorial

³ Mise en place par Cyclad du ramassage hebdomadaire des biodéchets

⁴ Solution d'auto-stop organisée, structurée, sécurisée et de proximité



des responsables qui s'impliquent. En effet, prendre du temps et des responsabilités c'est compliqué. Comment faire vivre ensemble ambition, émulation, concurrence et jalousie ! Ne pas tout mettre sur le dos de la COVID19 qui a plutôt été un révélateur.

L'objectif ne doit pas être le gain financier mais la convivialité, le besoin de se retrouver. Pour preuve, l'école est le poumon de notre commune, de notre jeunesse, et ça fonctionne bien.

En 2022, les résultats sur la commune de l'élection présidentielle mettent dos à dos la candidate Le Pen et le candidat Macron, de même pour les élections législatives l'équilibre est parfait entre la candidate du parti présidentiel et celui de la NUPES. Comment expliquez-vous cette ambivalence ?

Ces votes, à notre niveau comme aux niveaux supérieurs, sont des votes de rejet du système politique. Tu votes, tu ne votes pas, ça ne change rien ! Mais ma première analyse repose sur le taux d'abstention beaucoup trop fort. A peine 50% de votants ! C'est inquiétant pour notre démocratie. Il y a 20-30 ans ce n'était pas le cas. Les aspirations et la population ont changé. Il en demeure que les élections sont l'expression des idées de chacun, dont acte.

Vous occupez les plus hautes fonctions à la municipalité, à la Communauté de Commune, au syndicat CYCLAD et vous siégez ainsi au SCOT La Rochelle - Ré - Aunis, au pôle métropolitain Centre Atlantique. Première question, n'est-ce pas cumuler les postes que tout cela ? Deuxième question, comment faites-vous pour être présent partout ?

C'est du cumul, je le reconnais. L'organisation est telle que ça se décline ainsi. Personnellement la présidence de la CdC m'intéressait parce que c'est un espace de perspectives et de projets. Pour siéger il me fallait donc être maire. Cyclad est intéressant parce que c'est de l'opérationnel pur et fonctionne en syndicat avec un directeur général et une équipe qui font tourner l'entreprise. Le conseil d'administration que je préside valide les orientations et les bilans.

Demain, la place de l'intercommunalité va être prépondérante. Les communes doivent nécessairement s'y intéresser.

Je ne suis pas présent partout en même temps et surtout je délègue. C'est indispensable. Les outils modernes facilitent cette organisation.



L'implication des élus et de toutes les ressources de ces entités est totale. C'est un partage que j'apprécie. C'est une relation de confiance.

Pour moi, dans la vie, quand on s'engage on sait qu'il y a des concessions à faire. Dans mon entreprise, je conserve les tâches qui peuvent être différées. Je m'attache à être présent aux rendez-vous familiaux, pour quelques fois reprendre les dossiers à la nuit ou tôt le matin !! Il m'est assez facile de passer d'un sujet à un autre.

Ce début de mandat a été marqué aussi par l'ajournement du projet éolien. Vous vous êtes toujours mis en retrait, aujourd'hui qu'il n'en est plus question, voulez-vous vous prononcer ?

J'ai pris du retrait dès qu'il s'est agi de parler éolien parce que j'étais

concerné personnellement. C'était une obligation que je me suis imposée et que j'ai toujours respectée. Je suis bien sûr favorable à l'éolien car je pense que la production locale s'affirme, qui plus est dans la crise de l'énergie d'aujourd'hui. Les éoliennes ne compenseront pas tout, la nécessité du nucléaire est ainsi indispensable.

Il y a des nuisances, il faut les partager, il y a un équilibre à trouver, il y a des avantages dont l'un important était financier et avantageux, cela aurait aidé la commune. Je trouve dommage que des positions radicales aient été et soient prises, y compris par l'entité départementale. J'ai beaucoup « pris » pendant cette période, des coups que j'ai encaissés. J'ai été déçu par l'attitude de certains qui voulaient sauver la tranquillité locale alors que c'était pour des intérêts personnels, ou qui se sont investis dans l'opposition pour faire vivre la démocratie alors que quelques mois plus tôt, on manquait de candidats aux municipales.

Cela n'a pas été jusqu'aux oreilles des concitoyens mais une police municipale intercommunale aurait pu voir le jour. Cela ne se fera pas parce que la charge est trop lourde et des communes deviennent réticentes. Pourquoi avoir pensé que ce serait bon pour Saint Georges du Bois ?

L'intercommunalité a travaillé à la demande d'un certain nombre d'élus, les nouveaux maires en particulier. Ils avaient découvert les difficultés pour gérer les problèmes de voisinage, d'urbanisme, de stationnement... En effet, le pouvoir de police du maire n'est pas facile à mettre en œuvre. Un groupe de travail a visité des communes policées et a analysé le projet en détail. Quand il a fallu que les communes de notre intercommunalité se positionnent notamment sur le volet financier, certaines n'ont pas voulu s'engager plus loin.



C'est le garde champêtre d'autrefois, entouré d'un arsenal juridique pour faire avancer les choses, pour répondre à l'évolution de la société, ce que l'on n'a pas dans les communes. Regardez l'urbanisme avec ce réel souci des règles de plus en plus pointues à

respecter ! C'est un appui pour les élus, pour les agents.

Saint Georges du Bois s'était donc positionné pour cette police municipale intercommunale à hauteur de 20 000 € par an, en moyenne.

2023-2026, 3 années pour diriger la commune dans un contexte économique toujours plus difficile. La crise énergétique mais aussi le contexte climatique peuvent réduire les projets. Mais quels projets ?

Les projets du début de mandat mutent. Ils changent car des orientations politiques générales nous contraignent telle la rénovation énergétique versus le volet environnemental, les mises aux normes. Cela prend le pas. Il va falloir investir avec nos moyens, pour les écoles, les logements, les équipements et laisser de côté des projets initiaux. Sans plans, sans documents comme ceux déjà évoqués, il n'y a pas d'aide au financement. Pour rester dans la course, commençons par cela mais qui sait dire aujourd'hui les chiffres de l'inflation, les coûts de l'énergie, et l'approvisionnement de ces ressources ?

S'il y a un sujet que j'aimerais faire avancer c'est la liaison douce vers Surgères. On a donc pour les 3 années qui viennent de quoi s'occuper et je tiens à continuer à animer ce groupe divers et varié qui est dans le vrai jeu de la vie municipale et a bien intégré les contraintes.

2023 s'ouvre à nous avec de l'incertitude voire de l'inquiétude ; cela ne doit pas nous empêcher d'avancer tout en se ménageant des marges de sécurité et comme j'aime à dire « se garder une poire pour la soif » ! Faisons de cette nouvelle année une belle année à vivre ensemble.

Vie Communale



Gérard BAYLE,
maire-adjoint.

Ce 3^e mandat, le dernier pour moi, s'avère celui qui apporte une énergie nouvelle par un apport conséquent de plus jeunes élus en activités professionnelles. C'est pour eux un mandat d'apprentissage où ils prennent en main des projets comme la création de la boîte à livres, un futur aménagement de la source du Curé ou la valorisation d'une charrette ancienne aux fins d'exposition statique.

Les activités récurrentes sont les travaux au groupe scolaire pour maintenir les bâtiments mais aussi améliorer le confort des écoliers, des enseignants, des personnels. Ce sont aussi les travaux d'entretien du patrimoine foncier (les maisons, les vestiaires du foot, les salles municipales, le cimetière). Enfin ce sont les mises aux normes PMR¹ qu'il convient de finaliser.

2023 et au-delà se traduit quasi-essentiellement par l'amélioration énergétique sur tous les bâtiments communaux et des mises aux normes électriques et sanitaires. A chaque fois un dossier complexe doit être construit et c'est très énergivore. L'octroi de subventions est un long parcours et la recherche d'entreprises de plus en plus difficile car ne voulant plus répondre à nos offres parce que débordées ou peu intéressées. C'est aussi un coût qui oblige à étaler les travaux dans le temps.

Nous faisons appel le plus possible à nos agents qui ont montré leurs qualités, révélées par les travaux de l'église. Disponibles et créatifs, aux compétences variées, ils sont très sollicités. Nous nous efforçons de leur donner les moyens matériels pour répondre au mieux à la demande.

2026 sera mon échéance d'élu. Je resterai engagé jusque là, très attaché à ma commune et à la servir.

6



Pascale BERTEAU,
maire-adjointe.

Au départ de ce troisième mandat tout le monde est mis à contribution avec la crise du COVID19. Ce sont les masques à distribuer, le confinement à vivre, les contraintes et les incertitudes. Puis viendra le temps de la reprise scolaire avec les marquages au sol, l'école sous une autre forme, les risques d'élèves laissés à leur sort comme l'obligation de scolariser les enfants de parents prioritaires.

Ouf c'est passé !!

La vie normale municipale est très chargée d'autant que j'y ai ajouté une fonction d'élue communautaire en suppléante de Marylène CORNUAUD, décédée. En charge des affaires scolaires et de l'animation/jeunesse je me félicite d'avoir deux équipes vraiment super et qui ont pris les missions à cœur. Je n'en parlerai donc pas puisque vous le lirez par ailleurs.

Je veux souligner l'excellence des relations avec les enseignantes que nous soutenons en mettant les moyens matériels et les ressources humaines à leur disposition. Une directrice, 10 classes, plus de 200 enfants scolarisés, 4 ATSEM et la restauration scolaire, cela représente un ensemble important et c'est le poumon de notre commune. Il en découle un CMJ qui est un lien avec l'école mais aussi une dynamique communale.

L'animation est de deux ordres. En interne à la municipalité, avec les cérémonies et les « classiques » comme le Téléthon, la fête de la musique... En externe avec les associations, et nous faisons tous les efforts pour qu'elles vivent au mieux. Les avantages en nature sont financièrement importants. Il faudrait qu'en retour nos appels à participer soient entendus, qu'une dynamique soit impulsée en leur sein afin de faire rebondir ce qui ronronne aujourd'hui.

Il reste au mandat du temps pour pérenniser nos actions et je serai persévérante pour cela.

¹ Personnes à Mobilité Réduite



Mathilde HARBELOT, conseillère déléguée.

Après un début de mandat dans des conditions très particulières, la pandémie nous empêchant dans un premier temps de nous réunir puis nous imposant ensuite des conditions sanitaires strictes, nous avons désormais retrouvé la convivialité de notre salle de conseil à la mairie permettant des échanges beaucoup plus spontanés. Cette pandémie nous a imposé la patience, surtout pour les nouveaux élus qui sont arrivés avec de nombreuses idées que nous avons été obligés de mettre en veille momentanément. Aujourd'hui c'est un conseil municipal dynamique et motivé où tous ont pris leurs marques et où la diversité de chacun peut s'exprimer en générant certes parfois quelques débats mais toujours dans l'écoute, le respect sans oublier la bonne humeur et surtout avec la même envie : faire au mieux pour la commune.

Pour le troisième mandat auquel je participe, les finances sont toujours ma principale activité. La gestion des finances d'une mairie, c'est arriver à trouver l'équilibre entre une gestion de petite entreprise (dépenses de fonctionnement non négligeables, masse salariale, investissements...) et une gestion d'un budget « familial » à grande échelle certes mais avec toujours le même objectif : gérer au mieux les recettes et les dépenses afin que cela profite au maximum aux administrés. Le rôle de déléguée aux finances est principalement de faire le relais entre l'équipe comptable qui gère au quotidien le budget et l'ensemble du conseil municipal en les tenant régulièrement au courant de l'état de nos finances et de chercher ensuite et de plus en plus souvent des solutions pour que la réalisation de projets soit possible. En effet depuis quelques années les nombreuses réglementations et obligations de mises aux normes par exemple, grèvent d'une manière importante notre budget, nous obligeant ainsi à étudier chaque projet dans ses moindres détails.

Le moment phare de l'année est la préparation du budget de l'année suivante dans lequel il faut intégrer les souhaits de chacun en les adaptant à nos contraintes budgétaires et en essayant à chaque fois d'éviter d'augmenter la fiscalité déjà importante qui pèse sur les administrés. Ceci ne serait pas possible sans l'effort de toutes les équipes d'agents communaux et tous les membres du conseil qui s'investissent pleinement dans cette démarche.

Soutien financier à nos associations

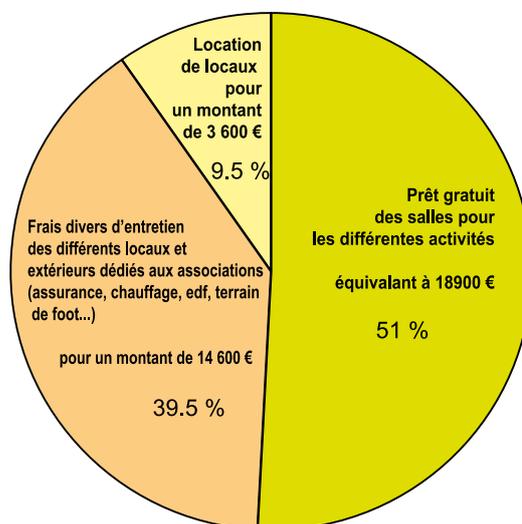
Mathilde HARBELOT Conseillère municipale déléguée aux finances

Le dynamisme d'une commune dépend en grande partie de l'ensemble des associations qui la font vivre en permettant à chacun de s'investir et de s'épanouir dans divers domaines. C'est pourquoi les différentes équipes municipales successives ont toujours depuis des années jugé indispensable de soutenir toutes les associations communales en leur apportant une aide financière, le plus souvent sous forme indirecte : prêt de salles gratuites, mise à disposition d'espaces ou de bâtiments communaux avec l'entretien qui en découle, soutien également lors d'événements par les moyens de communication (flash, bulletin, site internet, Facebook...)

L'ensemble de ces aides financières indirectes non visibles mais réelles doit désormais pouvoir être chiffré pour chaque association. En effet les articles L2313-1, L3313-1 et L4313-2 du code général des collectivités territoriales imposent aux communes, départements et régions de dresser la liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions et de joindre ce document au compte administratif chaque année. Pour Saint Georges du Bois, le montant total de ces aides pour 2021 s'élève à environ 37 000 euros / an soit un peu plus de 3 % du montant total de fonctionnement réparti selon le diagramme ci-contre. A ces dépenses de fonctionnement se rajoutent des dépenses d'investissements qui varient d'une année sur l'autre de façon parfois non négligeable (pour exemple en 2022 la réfection des vestiaires de foot, qui a été faite en interne par nos services techniques afin de minimiser le coût, a été budgétisée pour plus de 8000 euros).

Pendant plusieurs années chaque association se voyait également attribuer une subvention annuelle en fonction de différents critères (nombre d'adhérents, de manifestations...) mais cela représentait une aide souvent peu élevée, c'est pourquoi nous avons pris la décision

de supprimer ce soutien automatique et de réserver le montant total de l'ensemble de ces subventions pour pouvoir soutenir de façon plus conséquente une association qui aurait le projet d'un évènement spécifique, permettant ainsi d'envisager des actions plus exceptionnelles nécessitant de plus de fonds. La pandémie et les contraintes sanitaires strictes ont largement impacté les activités de toutes nos associations communales pendant deux ans, 2022 a permis la reprise petit à petit de divers évènements et espérons que 2023 verra le retour à la normale de toutes les associations et que de nombreux projets verront le jour pour le plus grand plaisir des Georgipolitains !



Vie Communale



Travaux rue du Parc

8



David PACAUD, maire adjoint.

Je suis heureux d'exercer cette fonction de maire adjoint en charge de la voirie. Cette tâche me tient à cœur et me prend pas mal de temps. Elle se conjugue bien avec mon activité professionnelle. Je suis amené à être plus en contact avec les habitants de la commune pour régler toutes sortes de problèmes. Ma ligne de conduite principale est d'être à l'écoute de chacun et je préfère de loin me déplacer et rencontrer les personnes qui me sollicitent car je pense que cela ne se règle pas par mail.

Je suis également très satisfait de l'équipe qui m'entoure : les membres de la commission voirie Pascale Berteau, Jean Michel Jourdain et Pierre-François Marchand avec qui nous nous partageons la surveillance du territoire et les agents des services techniques et administratifs. Nous travaillons dans une ambiance saine et à l'écoute de tous.



Pierre-François MARCHAND, conseiller municipal.

Cette nouvelle fonction d'élu est gratifiante. Dès le début de ce premier mandat j'ai beaucoup appris sur le fonctionnement de notre municipalité sur beaucoup de points : les points financiers avec la mise en place des budgets et ses rigueurs à respecter, les points entretien de nos bâtiments communaux avec les mises aux normes nécessaires (accessibilité, PMR, écoles ...) qui sont de véritables aspirateurs à budget.

La partie qui me concerne le plus est la voirie. J'y ai appris le fonctionnement pour la mise en place de projets, le système d'arrêté municipal pour entreprendre toutes sortes de travaux. Je m'occupe du suivi des chantiers que nous réalisons ou que nous faisons réaliser. Cette fonction me permet d'être en relation avec les habitants qui n'hésitent pas à me solliciter pour tout type de sujets ou projets futurs qu'il faut expliquer. L'échange et le débat sont intéressants.

Les travaux réalisés en début de mandat :

Plusieurs chantiers ont été réalisés en 2022. Ce sont l'aboutissement du lotissement des Distilleries 4, les enfouissements de réseaux au Roseau, au Moulin de Curé et à Fortenuzay, la réfection du réseau pluvial rue de la Mare à Poléon. Vous avez pu constater les travaux de refoulement des eaux usées et d'eau potable réalisés par Eau7 sur le secteur de Poléon mais également rue du Parc et rue de Puyravault. Nous tenons à vous remercier pour votre compréhension lors de la réalisation de ces chantiers qui ont pu bouleverser votre quotidien.

Plusieurs diagnostics ont été commandés pour vérifier et remettre en état si besoin les réseaux pluviaux, les ouvrages d'art et la signalétique qui n'étaient plus aux normes pour certains. Nous nous attachons à répartir à l'identique chaque année notre budget de fonctionnement pour un bon entretien de notre commune : élagage 20 %, entretien des voiries 30 %, broyage des accotements 20 %, nettoyage-balayage 15 %, marquage routier et signalisation 15 %.

Les projets :

Pour la deuxième partie de ce mandat, nous projetons d'aménager la rue du Fourneau à Poléon, de faire l'aménagement du lotissement Geogipolitein à Saint Georges du Bois et de réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Mare. Il y aura également une poursuite des travaux réalisés par Eau7 rue de la Micourie, rue de la Métairie et sur le secteur Poléon - le château.

Nous sommes sensibles aux problématiques de vitesses excessives sur les RD traversant notre territoire. Malgré nos relances auprès des services du département, nous sommes sans réponses concrètes à ce jour de la mise en place de futurs projets ralentissant. Notre seul levier d'action pour faire ralentir les automobilistes est la mise en place du radar pédagogique, et transmettre les données à la gendarmerie.



Ravalement de la façade de la boulangerie



Réhabilitation des vestiaires du foot, 1^{re} tranche



Travaux de l'abreuvoir à Curé



Vie Communale



Jean-Michel JOURDAIN,
conseiller délégué.

10

Ce bilan à mi-mandat constitue une étape dans le projet d'informer qui est le mien. En effet, la constitution d'une équipe intéressée et la mise à disposition de moyens rendent maintenant à l'information ses valeurs espérées.

Je l'explique : au mandat précédent, sur le vieux site internet ce sont des heures laborieuses que je n'ai pas comptées. Maintenant avec le nouveau site et une animatrice douée et dévouée – Maëlle FLAIRE, ça roule et si vous n'y croyez pas, visitez le site. La page facebook est animée au quotidien par Déborah COMPAIN qui n'attend que l'information pour publier, et l'information est fiable. Intramuros qu'on a pu penser redondant avec les autres, c'est la brève facile à écrire autant qu'à lire, qui renseigne en deux lignes, qui bippe sur le smartphone et qui vous informe de l'actualité des communes dans un territoire que l'on définit autour de soi.

L'auteur des publications écrites – flash infos et bulletin municipal – se remet donc en question à chacune des publications qui reviennent bien souvent et qu'il rend le plus attractif possible.

La seconde partie du mandat vaudra par le maintien de ces outils pour coller au plus près de l'information en temps réel mais aussi pour le recul nécessaire. C'est aussi vous et l'audience que vous constituez qui nous motive parce que vos avis font avancer, n'ayez pas la plume trop lourde ou le verbe trop fort !

Il est trop tôt pour se projeter vers un mandat suivant mais je ne peux pas ne pas le penser surtout qu'un volet de mes nombreuses activités, la délégation auprès du syndicat EAU17, me motive aussi énormément. C'est à lire plus loin dans le bulletin à la rubrique Eau et Assainissement.

Comme mes collègues élus, la COVID 19 a gêné la mise en place du mandat, mais pour moi s'est aussi ajouté une fonction nouvelle, celle de délégué aux affaires sociales. J'ai conservé la tâche liée à l'urbanisme que j'avais au mandat précédent. À cela, se sont ajoutés les décès de Marylène et Joël rendant cette période encore plus morose.

Je constate que l'équipe renouvelée amène du débat, mais aussi une nécessaire pédagogie pour l'apprentissage à la fonction d'élu. Nos activités professionnelles peuvent engendrer des absences, mais l'information circule bien.

Le PLUi-H a été mis en place en début de mandat. Il a pu générer de l'insatisfaction principalement avec le déclassement de terrains constructibles en terres agricoles. Nous y sommes sensibles et conscients, tant nous avons les mains liées par ces décisions qui découlent de lois auxquelles on ne peut que se plier.

En règle générale, pour les demandes d'urbanisme, le pétitionnaire dépose en mairie son dossier, le plus souvent Permis de Construire ou Déclaration Préalable ; il est ensuite instruit à la CdC ; la mairie en fin de parcours le valide. Pour 2021 à Saint Georges du Bois, 209 dossiers ont été instruits. C'est le 3^e pôle de la CdC.

En 2022, 53 DP et 32 PC y ont été instruits entre autres. Le GNAU, outil numérique, est maintenant appliqué (voir en page CdC de ce bulletin). Je serai attentif à la modification du PLUi-H en cours.

C'est sans attendre qu'il a fallu traiter les dossiers sociaux (APA, aide à l'hébergement) et les demandes sont de plus en plus nombreuses. Fin novembre 2022, 59 nouvelles demandes ou renouvellements me sont passés entre les mains. Je reçois en mairie à la demande.

L'ensemble des tâches qui me sont déléguées représente une charge importante. Je suis attentif à tous les dossiers. Pour l'urbanisme, nous sommes à côté du pétitionnaire qui fait sa demande et l'assiste. De même pour les dossiers sociaux, je m'efforce de traiter au plus vite, mais je regrette que ces dossiers soient traités dans des délais beaucoup trop longs avant qu'un avis soit retourné au demandeur.



Vincent PERRIER,
conseiller délégué.



Ludivine BONACKI,
conseillère municipale.

Je suis à mon deuxième mandat et très heureuse de faire partie de cette nouvelle équipe dynamique, avec beaucoup de bonnes et nouvelles idées.

Mon investissement est à la hauteur du temps que je peux consacrer à notre commune. Mon implication se retrouve dans mes participations aux conseils municipaux et aux réunions des commissions scolaires, biens publics et affaires sociales.

Pour la suite de notre mandat, différentes études et devis sont en cours, notamment pour ma part ceux de l'amélioration et réfection de nos écoles. En espérant porter à bien ces projets, malgré la baisse des dotations de l'État et la hausse de beaucoup de postes de dépenses.



Alexandre BOUCHERIE,
conseiller municipal.

Endosser le rôle d'élu en pleine crise du COVID19 fut un exercice très particulier. D'ailleurs l'une des premières missions a été la distribution de masques en porte à porte pour les habitants ! Ce premier contact inattendu avec la population m'a permis de comprendre l'importance des actions de proximité mises en place par une municipalité à destination de ses administrés.

Ce début de mandat a également été marqué par les décès de deux membres de la nouvelle équipe municipale, Marylène CORNUAUD et Joël DULPHY, ce qui nous a tous marqué. Dans ces circonstances particulières, la cohésion entre élus et l'expertise des anciens ont été très utiles. Cela a permis la co-construction de nombreux projets dès l'année 2020, dans les commissions « biens publics » et « scolaire » dont je fais partie mais aussi au sein de toutes les autres.

A court et moyen terme, je souhaite également engager ma commune dans une démarche zéro déchet, non seulement lors des manifestations organisées par la mairie mais également lors des événements impulsés par les associations sportives et culturelles. Nous devons tendre vers l'exemplarité en matière de tri et de réduction des déchets. Depuis près de trois ans, nous avons donné une nouvelle cohérence au ramassage des déchets organisé par le CMJ en insistant sur la nécessité du tri à l'issue de cet effort collectif. Nous avons organisé et tenu une permanence pour le tri des biodéchets et assuré la mise en place d'une table de tri lors du 1^{er} marché gourmand.

J'ai également à cœur de développer les chantiers participatifs pour les décorations de Noël ou les manifestations festives à partir de matériaux de seconde main. Les idées et les projets ne manquent pas jusqu'à la fin du mandat, mais il faut prioriser les actions des différentes commissions en prenant en compte un budget qui n'est pas extensible, contrainte que j'ai pu apprendre en tant que conseiller municipal.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal qui œuvre au quotidien, avec panache et envie, pour le confort et le cadre de vie des Georgipolitains.



Déborah COMPAIN,
conseillère municipale.

Plonger dans la vie municipale en 2020 a été pour moi un réel défi.

Amputer le quotidien d'un peu de temps qui est déjà si précieux, partir à la découverte des rouages de la commune pour "Passer de l'autre côté" ! C'est se rendre compte du travail incroyable de nos agents municipaux et de l'investissement de chacun des élus qui renouvellent leurs mandats pour la énième fois pour certains. C'est faire le constat que malgré nos multiples projets pour améliorer le quotidien des Georgipolitains, il faut faire des choix guidés par le budget toujours plus limitant.

Je me suis investie dans la communication, un travail en équipe, et j'y ai trouvé ma place. Je vous informe et vous informerai au plus près de l'actualité avec un nouvel outil mis en place pour ce mandat, pour faire le lien avec vous, il s'agit de la page Facebook Ville de Saint-Georges-du-Bois - Officiel. Vite adopté, ce réseau social touche aujourd'hui 37.6% des Georgipolitains que j'invite à cliquer sur le bouton « Partager »!

Vie Communale



Laetitia LAINE,
Conseillère municipale.

12



Monique LALU,
conseillère municipale.

Élue en 2020 avec d'autres qui comme moi découvrent les rouages d'un conseil municipal, j'ai trouvé ma place au sein des commissions animation/jeunesse et scolaire. C'est cependant un apprentissage avec des règles à acquérir, ce qui m'a procuré et me procure encore une certaine frustration tant je suis spontanée. J'apprends et cela fait grandir, entourée de collègues élus et agents ; ces échanges sont très utiles.

Pour les deux commissions, c'est une mission d'interface entre la vie scolaire et la vie associative avec la municipalité. C'est riche d'enseignements que de transmettre aux uns et aux autres des demandes, des avis, des obligations qui font vivre entre elles ces structures. C'est riche d'échanges au sein du conseil où le débat est fort, c'est attrayant à l'école pour le bon fonctionnement nécessaire à l'enseignement et au bien-être des écoliers, c'est nécessaire avec les associations car elles portent une image de la commune. Au demeurant, je trouve qu'on attend beaucoup de la municipalité.

L'animation au sein de la municipalité, outre les points de rencontres classiques (commémorations, vœux, fête nationale...) est innovante comme la fête de la musique, le Téléthon, et le Marché Gourmand et Artisanal qui pour la première fois s'est tenu à Saint Georges du Bois. C'est beaucoup de travail et j'appelle à l'aide car cela constitue un événement très lourd à porter. Pour bâtir dans le long terme je crois qu'il faut être rassuré par un engagement fidèle de tous.

C'est sur cet appel à l'aide que je conditionne la suite pour un second marché qu'il faut pourtant pérenniser mais où toutes les bonnes volontés sont appelées y compris les associations locales.

Si Monsieur le Maire souligne que la vie associative est indispensable, moi j'insiste pour dire : « Bougez-vous !! »

Nous voilà déjà à mi-mandat ! La Covid19 n'a pas rendu les actions des plus simples avec les protocoles et les distances à respecter. Nous formons une belle équipe. Elle est très variée tant sur le plan professionnel, le plan géographique que culturel avec surtout les belles qualités de chacun. Les élus des précédents mandats sont des atouts d'expérience pour nous les nouveaux. Et à l'inverse nous avons un autre regard et de nouvelles idées. Cet ensemble est une belle richesse. Pas toujours d'accord mais ensemble, on agit pour ce qui nous semble être le mieux pour notre commune.

Je me sens très bien dans cette équipe.

J'ai également une pensée pour Marylène et Joël partis trop vite et avec qui j'aurais aimé travailler.

Je fais partie de la commission Biens Publics et la commission animation. Les projets prennent forme à la commission Biens Publics tout en faisant attention au budget. Avec le contexte énergie, il va falloir refaire des choses qui n'étaient pas prévues dans l'immédiat, envisager une nouvelle conception des priorités. Gérard BAYLE est très réactif et sait trouver les idées pour nous faire avancer. À la commission animation, beaucoup de projets ont déjà vu le jour. C'est pour moi un plaisir de faire du bénévolat et d'aider à l'animation.

Le projet de club multi-générationnel avance. Ces après-midis jeux sont porteurs d'espoir pour notre commune. Ils permettent de sortir chacun de l'isolement. Un second concours aura lieu pour le printemps de la poésie. Il faut qu'il soit plus partagé par les concitoyens, car mettre de douces pensées dans sa vie, ce n'est que bénéfique !

Je remercie mes collègues conseillères et conseillers ainsi que Monsieur le Maire pour ce qu'ils sont et pas seulement ce qu'ils font. Je remercie aussi tous les employés municipaux qui font du très beau travail. Nous avons de la chance de les avoir à nos côtés. Ils sont des atouts majeurs à l'embellissement et la vie de notre commune.



Maëlle FLAIRE,
conseillère municipale.

Je pense que nous tous, élus, nous pouvons être fiers des actions réalisées depuis ce début de mandat. Et pourtant, la COVID19 ne nous a pas facilité la tâche. Nous avons réussi à maintenir notre engouement et notre motivation. Personnellement, je fais partie de deux commissions : « animation et jeunesse » et « information et communication ».

Dans la commission animation, nous avons pu maintenir les principales et classiques animations, telles que les vœux du Maire, les commémorations, la fête de la musique, le 13 juillet et le Téléthon. Nous sommes parvenus également à organiser 2 nouvelles manifestations sur la commune, la marche pour Octobre Rose et le Marché Gourmand et Artisanal. De plus, un après-midi par mois autour de jeux de société, nous voulons rassembler les générations. Cela nous tient à cœur, nous vous invitons à participer, c'est une bonne idée pour se rencontrer.

Octobre Rose à notre niveau, c'est une marche pour collecter des dons pour soutenir la Ligue contre le Cancer. A mon sens, c'est également important de profiter de cet événement pour sensibiliser, notamment les plus jeunes, aux gestes de dépistage du cancer du sein. Pour ce faire, nous avons reçu l'aide et le soutien de nombreuses associations sur la commune et je tenais à les remercier. Les jeunes du CMJ se sont également beaucoup impliqués lors des deux dernières éditions et pour nous, élus adultes de la commission, c'est une grande victoire !

Pour la suite de notre mandat, je souhaite pouvoir continuer à faire vivre la commune de Saint Georges du Bois ! Il y a tant d'autres manifestations que nous aimerions mettre en place, mais il faut bien avouer que l'organisation de ces événements est très chronophage et que de l'aide serait la bienvenue. Rejoignez-nous !



Valérie RENOUF,
conseillère municipale.

Evidemment notre début de mandat a été compliqué par la COVID19 et ses restrictions. On n'imaginait pas ça mais nous avons bien géré dans l'ensemble. Je suis conseillère au sein d'une superbe équipe qui fonctionne bien, que j'aime beaucoup, qui est composée de personnes aux caractères différents, aux objectifs différents, où on s'écoute et on débat et nous réussissons des choses bien. J'ai élargi mes connaissances, beaucoup appris, et fait de belles rencontres.

Ma responsabilité principale est d'animer le CMJ. J'en suis très heureuse et fière de la responsabilité qui m'a été confiée. Je remercie mes responsables et aussi la conseillère qui l'a créé à l'origine dès 2017. Je souligne l'importance de ce conseil de jeunes, aux regards d'enfants, qui sont l'avenir. Alors j'essaie d'assumer au mieux. Les jeunes sont hyper motivés, pleins de vie. Les idées sont là et ils sont en attente de plus encore.

Le CMJ est renouvelé tous les ans, sauf l'année Covid où ils ont fait deux années. On les retrouve partout, lire et chanter aux commémorations, chanter et danser à la fête de la musique et au Téléthon, aider au Marché Gourmand et Octobre rose.... Une grande attirance pour les pompiers avec la visite de la caserne, et cette année deux séances de formation au 1er secours vécues avec enthousiasme. Nouvelle opération spéciale avec « Vide ta chambre » en décembre réservée aux jeunes !

Je me projette dans cette seconde partie de mandat avec l'envie de continuer de vivre autant de joies et de bonheurs avec ce CMJ, auprès de jeunes qui nous ouvrent leurs yeux. C'est important pour la commune, c'est l'AVENIR.



Jean-Charles SAVINEAU,
conseiller municipal.

Je me sens bien dans la nouvelle équipe qui travaille main dans la main, en harmonie. Du sang neuf conduit à de vrais débats et apporte des idées nouvelles. Il a fallu affronter la COVID19 mais aussi serrer les coudes avec les décès de Marylène et Joël.

Mon activité principale est discrète, elle consiste à créer puis mettre en place le plan communal de sauvegarde sur la commune. C'est obligatoire et cela consiste à rédiger le plan, à mettre en place une cellule de crise pour couvrir des catastrophes qui pourraient être de type inondations, ou liées au transport de matières dangereuses, ou accidents SNCF... puisque notre commune est potentiellement concernée.

Nous sommes sous tutelle SDIS et Préfecture. Le plan est avancé mais en retard par rapport à l'échéance. Nous y travaillons en particulier avec Groupama qui nous apporte son expertise. A la fin nous créerons une réserve communale de sécurité civile et pour ce faire, nous ferons appel à candidatures.

Mon objectif principal est donc de finaliser ce plan, le mettre en place, et au niveau de l'équipe municipale, partager les débats avec un accent sur la sécurité routière (prévention et moyens).

Vie Communale

Des illustrations

Le Tour Poitou-Charentes le 24 août :



Le rallye d'automne :



Installée au parking du bois du Fraigneau à La Grange du Commandeur, réalisée par les services techniques, la « **Table des Chasseurs** » :



Mise en place de la boîte à livres, inaugurée le 26 octobre avec le Foyer Occupationnel de Marlonges :



Le radar pédagogique :



LA POSTE (Rencontre La Poste – élus)

Deux sujets majeurs sont rencontrés en 2022 sur la commune :

1. La suppression de 5 boîtes aux lettres rue de la Forêt, rue de la Barlerie, rue des Petits Bois, rue des Varennes et rue du Château
2. La fermeture de La Poste Relais à la boulangerie

La municipalité a été mise devant le fait accompli de même que vous l'avez été.

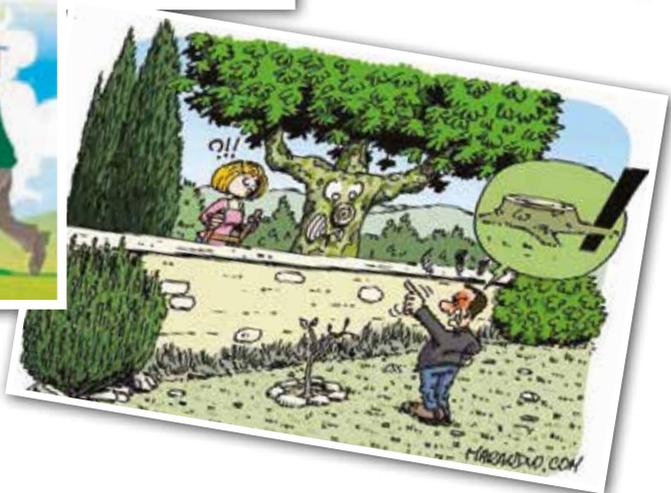
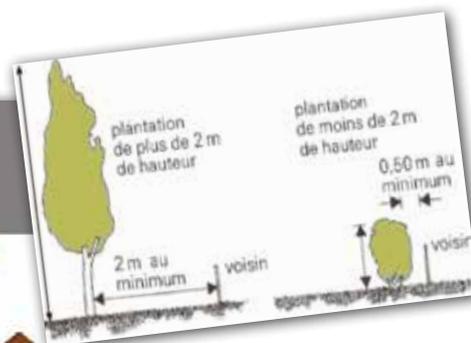
1. La Poste a justifié la suppression des boîtes aux lettres par la pertinence de leur emplacement, ce que nous avons dénoncé arguant que le facteur passe devant tous les jours. L'offre de remplacement par des solutions électroniques s'avèrera-t-elle aussi pertinente ? L'alternative de confier son courrier au facteur au cours de sa tournée est un pis-aller.

2. La fermeture de La Poste Relais interroge la municipalité. La faible fréquentation n'équilibre pas l'investissement que cela demande en locaux et personnels. Les services proposés à l'usager seraient : retrait et dépôt de lettres et colis, affranchissements, vente de produits et services, et en option des services financiers.

La réponse de la municipalité à la proposition de La Poste d'ouvrir ce relais est encore indéterminée car financièrement pas équilibrée.



Les règles de voisinage



Vie Communale

L'eau et l'assainissement

Les responsabilités :

- Pour l'eau potable, la Délégation de Services Publics à l'exploitant SAUR couvre les communes de Surgères et Saint Georges du Bois depuis le 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2029. La compétence est communautaire (CdC Aunis Sud) ; votre délégué communautaire : Jean Michel Jourdain.
- Pour l'assainissement, la Délégation de Services Publics à l'exploitant SAUR ne couvre que la commune de Saint Georges du Bois. La compétence est communale jusqu'à la fin de mandat 2026 puis elle sera communautaire ; votre délégué municipal : Jean Michel Jourdain.

Eau

588 329 m³

importés dont

69 547 m³

à St Georges du Bois

126 km

de réseau

4874

branchements

100 %

analyses conformes

87.32 %

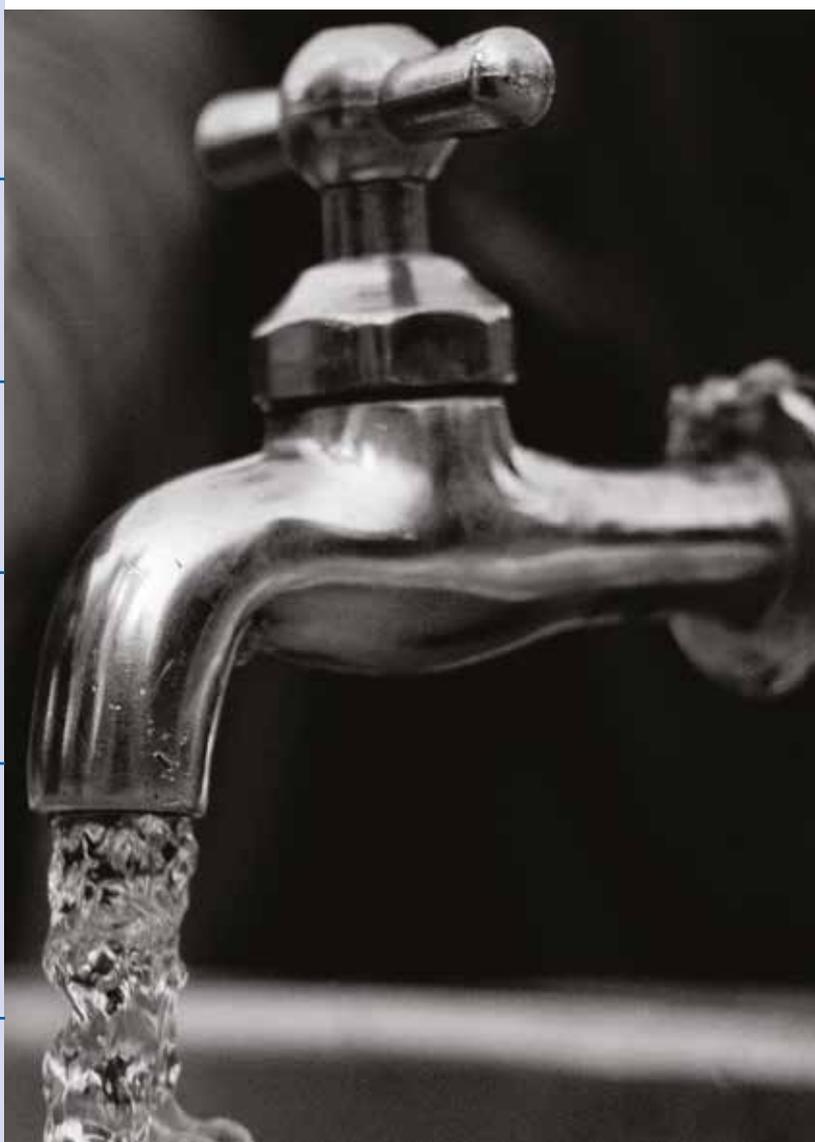
de rendement soit un indicateur linéaire de perte de 1.57 m³/km/jour

Prix exploitant

2.48 € TTC/m³

pour une consommation annuelle de 120 m³

LES CHIFFRES-CLEFS



Assainissement

76 957 m³

assujettis
à assainissement
collectif

831

branchements

22 km

de réseau

14

postes de relèvement

1

station épuration
de 2 200 eq.hab

96 524 m³

épurés

100 %

bilans réalisés conformes

Prix exploitant

3.11 € TTC/m³

pour une facture d'eau de 120 m³

En 2023, pour une consommation de 80 m³,
votre facture d'eau augmentera de 3.5 %.

Contrôles et diagnostic :

Le diagnostic du réseau d'assainissement avait été réalisé précédemment. Cela a conduit aux travaux 2022 rue de la Mare, du Fourneau, et autres rues de La Barlerie-Poléon afin de réparer les canalisations sujettes aux infiltrations d'eaux claires parasites.

Ils ont été réalisés en 2022 :

- Contrôle des assainissements non collectifs (décennal) – objectif de vérifier la conformité de traitement des eaux usées des particuliers assujettis à un assainissement individuel.
- Contrôle des sources autonomes, essentiel pour garantir que l'installation privée de type puits, forage ou système de récupération d'eau de pluie, ne porte pas atteinte à la qualité sanitaire de l'eau du réseau public.

Circuit de l'eau :

Afin de mieux appréhender l'eau et ses problématiques, les élus de Saint Georges du Bois ont effectué une visite commentée depuis l'arrivée d'eau au château d'eau de Chaillé, sa distribution sur la commune, jusqu'au traitement des eaux usées à la station d'épuration (Merci à M. Denis MINOT directeur général EAU17 pour son animation technique de ce circuit).

L'avis du conseiller délégué : Notre consommation est stable, sans doute pouvons-nous faire mieux et cette sobriété évitera une trop forte augmentation de la facture. Notre ressource est fragile, en 2022 nous avons frôlé la pénurie au robinet. Les travaux sur l'assainissement en particulier doivent nous affranchir du traitement d'eaux claires parasites qui alourdissent les volumes en s'infiltrant dans les canalisations dégradées. Les contrôles chez les particuliers sont nécessaires tant pour garantir la qualité de l'eau que la conformité des installations et donc un plus pour l'environnement.



Les tarifs communaux

Les salles : 5 % d'augmentation des tarifs 2023 pour les tarifs de location des salles municipales.

	2022	2023	2022	2023
Habitants de la commune	Week-end	Week-end	Journée	Journée
Salle Saint Georges	232 €	244 €	162 €	170 €
Salle Saint Georges + cuisine	318 €	334 €	232 €	244 €
Salle du Dragon	139 €	146 €	121 €	127 €
Salle de l'école des Garçons	-	-	113 €	119 €
Extérieurs à la commune	Week-end	Week-end	Journée	Journée
Salle Saint Georges	440 €	462 €	305 €	320 €
Salle Saint Georges + cuisine	545 €	572 €	425 €	446 €
Salle du Dragon	255 €	268 €	220 €	231 €
Salle de l'école des Garçons	-	-	155 €	163 €
Location horaire				
Activités communales	13 €	14 €	-	
Activités hors-commune	22 €	23 €	-	
+ Forfait nettoyage	52 €	56 €	-	

Le cimetière & columbarium : sans augmentation des tarifs en 2023.

CIMETIÈRE	2022	2023
Concession temporaire 5 ans	90 €	90 €
Concession 30 ans	315 €	315 €
Concession 50 ans	525 €	525 €
COLUMBARIUM	2022	2023
Concession 30 ans	675 €	675 €
Concession 15 ans	340 €	340 €
Concession 5 ans	115 €	115 €
Dépôt urne supplémentaire	55 €	55 €

Vie Communale



Ma Communauté
de Communes

Les programmes communautaires



Mobilité : Rezo Pouce

Adoptez la stop attitude avec Rezo Pouce

Des panneaux verts ont fleuri dans les rues de Saint Georges du Bois ces derniers mois, mais qu'est-ce que c'est ? On vous explique ! Saint Georges du Bois et la Communauté de Communes Aunis Sud s'engagent pour une mobilité durable et solidaire avec Rezo Pouce, un dispositif pour partager vos trajets du quotidien. Grâce aux Arrêts sur le Pouce vous pouvez facilement vous retrouver et partager votre

voiture. Inscrivez-vous gratuitement sur rezopouce.fr, en mairie ou sur l'application RezoMobicoop. N'oubliez pas de fournir une pièce d'identité pour recevoir votre carte de membre et le macaron pour votre véhicule.

En mode stop, rendez-vous sur un arrêt, indiquez votre destination sur une pancarte et tendez le pouce, en moyenne l'attente est de 6 minutes. En tant que conducteur, restez attentifs aux autostoppeurs sur votre route. Via l'application RezoMobicoop, publiez vos trajets en temps réel et utilisez la carte pour voir les conducteurs ou passagers autour de vous. Vous pouvez également programmer vos trajets à l'avance.

PARTAGEONS nos trajets



www.rezopouce.fr

Un service **mobicoop**

ÉTAPE 1 - JE M'INSCRIS

Sur le site internet rezopouce.fr ou sur l'application Rezo Mobicoop, en tant que passager, conducteur ou les 2.

ÉTAPE 2 - JE REÇOIS MON KIT

Une fois l'inscription réalisée et la pièce d'identité validée, vous recevrez chez vous un kit mobilité, qui comprend :

- Une carte de membre
- Un macaron à poser sur votre pare-brise
- Le Rezo Kit : la charte de bonne conduite

ÉTAPE 3 : JE PRATIQUE

Ça y est, vous pouvez maintenant utiliser Rezo Pouce et faire du stop !

Vous êtes autostoppeur : Rendez-vous à un arrêt sur le pouce, indiquez votre destination à l'aide d'une pancarte et tendez le pouce ! En moyenne, un conducteur s'arrête en 6 minutes.

Vous êtes conducteur : Apposez sur votre véhicule le macaron Rezo Pouce et restez attentifs aux auto-stoppeurs présents sur les arrêts.

Rezo Pouce est un réseau solidaire, sécurisé et pratique !

A Saint Georges du Bois, les arrêts sur le pouce sont situés au parking rue du Parc, rue du Stade, rue de Poléon, parking des Merisiers (médical), au château à Poléon, au carrefour Panthéon à Chaillé.

Tous les renseignements sur les sites internet www.aunis-sud.fr et www.saintgeorgesdubois17.fr

Urbanisme : le GNAU

Les démarches d'urbanisme peuvent désormais se faire en ligne, l'urbanisme se dématérialise :

Depuis janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme sont dématérialisées afin de gagner en efficacité. La plateforme : Il s'agit du guichet numérique des autorisations d'urbanisme, le GNAU, qui est tout simplement un guichet commun de dépôt pour tous les habitants de la

Communauté de Communes. Afin de faciliter vos démarches, c'est sur ce site Internet que peuvent être déposées, sous forme électronique, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme.

La plateforme est ouverte aux particuliers depuis le 1^{er} novembre, quelque soit la demande (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner).

Quels sont les avantages ?

- 1 Un service en ligne accessible 7/7 - 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
- 2 Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.
- 3 Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- 4 Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.
- 5 Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.
- 6 Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

En cas de difficulté ou de besoin de conseil dans la constitution de votre dossier, des agents sont à votre disposition.



Cyclad : Biodéchets

LA COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS EN AUNIS SUD

QU'EST-CE QUE C'EST ?

LE TRI DES BIODÉCHETS POUR TOUS

Jardin ou pas, avec les nouvelles bornes à couvercle marron chaque foyer peut trier ses biodéchets alimentaires pour faire un geste pour la planète et alléger sa poubelle.

UN GESTE ANTI-GÂCHIS

Les biodéchets sont constitués à 100% de matière organique, c'est du gâchis de les incinérer ou de les enfouir avec les déchets non recyclables. Triés, ils sont rendus à la terre après avoir été compostés.

SOYEZ LES PREMIERS

Le tri des biodéchets sera obligatoire en 2024, Aunis Sud prend de l'avance !

UN MOYEN SIMPLE ET FACILE D'ALLÉGER LA POUCELLE

- 30% DE DÉCHETS

Il reste 30% de biodéchets dans nos poubelles ! Le tri des biodéchets est le moyen le plus efficace de réduire notre quantité de déchet.

LA POSSIBILITÉ DE SE DÉBARASSER DES BIODÉCHETS À TOUT MOMENT

Accessible 24h/24h, la borne marron permet de se débarrasser de tous ses biodéchets alimentaires à tout moment.

COMMENT ?

Retirez votre équipement dans votre mairie ou au siège de Cyclad.

DÉCHETS AUTORISÉS DANS LA BORNE BIODÉCHETS

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES, MARC DE CAFÉ, ESSUIE TOUT, CROUTES DE FROMAGE, RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS...

QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?

Les bornes marrons sont collectées chaque semaine et les biodéchets sont compactés à proximité pour être utilisés par les agriculteurs et rendus à la terre. Ne déposez aucun autre déchet dans les bornes marrons et surtout pas de sacs en plastique.

TRIEZ VOS BIODÉCHETS... DEPUIS VOTRE CUISINE !

Chaque foyer peut participer à la collecte séparée des biodéchets alimentaires.

Retirez votre équipement gratuitement dans votre mairie ou au siège de Cyclad*

RETROUVEZ LES BORNES PRÈS DE CHEZ VOUS SUR CYCLAD.ORG

*CYCLAD, 1 rue Julia et Maurice Marcou, 17700 SURGÈRES

Conception : Instant Urban - Photos non contractuelles - Ne pas jeter sur la voie publique. Tous les papiers se font et se recyclent.



Animations

Les animations 2022 à Saint Georges du Bois

A VOS AGENDAS !



Le Tennis Club de Saint Georges du Bois a le plaisir de vous informer du retour de son traditionnel loto à la salle «Saint Georges»



Le dimanche 23 janvier 2022 à 14h30
Ouverture des portes à 13h

De nombreux lots sont à gagner !



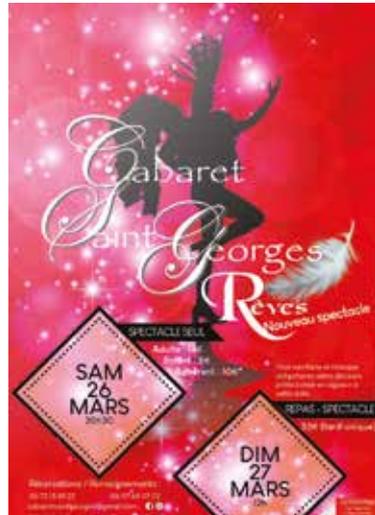
GOLDMAN ENSEMBLE TRIO
En concert

Samedi 29 Janvier 21h00

St-Georges du Bois

18€ / Gratuit -12 ans

Association possible
06.79.96.76.98
06.59.94.02.12
05.46.34.12.18



Cabaret Saint Georges Reves
nouveau spectacle

SAM 26 MARS 20h30

DIM 27 MARS 20h30

St Georges du bois
Salle des fêtes

Dimanche 10 Avril

VIDE PLACARDS

Jeux, jouets,
vêtements adulte et enfant, puériculture

Renseignements et réservations
06 15 28 05 56 ou
06 60 21 89 12
www.grainsdesoleil.fr



Buvette crêpes sur place

Ne pas jeter sur la voie publique

ST GEORGES DU BOIS

3 €/ml **1er mai**

VIDE-GRENIERS

PARC MUNICIPAL

Dans le parc, sans voiture
Rue du parc avec voiture
Emplacements limités !

Buvette
Restauration rapide

Entrée gratuite des visiteurs de 8h à 18h

Reservations :
Annie & 06 63 57 41 17 / Philippe 06 60 09 49 28

Ne pas jeter sur la voie publique

MARCHE SAINT GEORGES DU BOIS

DIMANCHE 22 MAI

Organisée par le Gym volontaire de St Georges du Bois

RDV de 9H00 à 9H30
Parc de St Georges

2 CIRCUITS !!
11 km
8 km

Tarifs :
Adultes - 6 €
Enfants - 12 ans - 3€
Enfants - 12 ans - gratuit

Renseignements et inscriptions
avant le 15 mai 2022 au :
06 11 63 25 04 ou 06 35 35 66 37

Café, thé d'accueil, ravitaillement et apéritif à l'arrivée.
(Merci de vous munir de vos verres)

Ne pas jeter sur la voie publique

Saint-Georges du Bois
Parc Municipal

Vendredi 8 juillet, 22h

impros d'jardins

Quelques comédiens, un maître jardinier,
une cueillette aux bons mets pour imaginer...
des histoires d'un soir, c'est pas des salades !
participation libre - au chapeau de paille

Contacts & réservations : 06 10 49 14 15



Le C.M.J et la Commission Animation du Conseil Municipal en partenariat avec le Comité d'Animation Geogipolitein organisent

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

scène ouverte à tous les talents
Buvette et restauration sur place

MARDI 21 JUIN 2022
PARC DE ST GEORGES DU BOIS DE 18H À 23H

Le C.M.J, la Commission animation et jeunesse en partenariat avec le Comité Animation Geogipolitein organisent les festantes du 13 juillet

De 14h à 20h
Danse pour les familles et les enfants
Apéritif de 18h30
Restauration et buvette sur place
21h30
Retraite aux flambeaux
23h
Fin de l'après-midi
Bd

Finchez-vous au stade de Saint-Georges-du-Bois

Infos Pratiques

Présidents d'associations

NOM - PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Amicale Laïque Philippe NICOLAS - philamel@sfr.fr	17 rue René Boucard 17700 Saint Georges du Bois	06 60 09 49 28
Comité d'Animation Georgipolitein Joël BONNEAU - Joelbonneau17@aol.com	Mairie - 26 rue des Distilleries 17700 Saint Georges du Bois	06 16 21 69 29
Canton Aunisien Football Club Pascal FOURNIER - Pascal.fournier@orange.fr	21, rue du Prieuré 17430 MURON	06 72 48 90 23
Tennis Club Annick DULPHY - ak.dulphy@orange.fr	41, impasse des Ouches - Poléon 17700 Saint Georges du Bois	05 46 27 93 94
Les Bleuets, Génération Mouvements Jacqueline MAUNAI - Jacqueline.maunais@neuf.fr	229, rue Eugène Biraud 17700 Saint Georges du Bois	05 46 56 47 58
Association de Chasse Agréée David PACAUD - David.pacaud180@gmail.com	93, rue des Pierrières - Chaillé 17700 Saint Georges du Bois	05 46 42 47 35 06 64 75 99 10
Gym Volontaire Élizabeth MARCHET - babeth.marchet@orange.fr Déléguée de la Gym Volontaire Béatrice VIAUD - bty.viaud@hotmail.fr	106, rue du Stade 17700 Saint Georges du Bois 167B, rue des Fougères - Chaillé 17700 Saint Georges du Bois	06 87 96 94 18 05 46 27 97 74
Les Baladins d'ISIS Dominique BEGAUDEAU - lesbaladinsdisis@gmail.com	17700 Saint Georges du Bois	06 33 31 81 79
APE Association Parents Elèves Les Cèdres Mélanie CHATELIER Ape-lescedres.blogspot.com / ape.lescedres@sfr.fr	107, rue du Stade 17700 Saint Georges du Bois	
Alphason17 Joël MARQUANT / Quentin HULIN - alphason17@outlook.fr	59, rue du Chêne 17700 Saint Georges du Bois	05 46 27 95 38 06 62 06 37 48

Infos pratiques

Mairie de Saint Georges du Bois

16 rue des Distilleries - 17700 Saint Georges du Bois
Tél. : 05 46 27 97 31
Mail : accueil@sgdb17.fr
Site : www.saintgeorgesdubois17.com

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h45 et le vendredi de 8h30 à 12h00

NUMEROS UTILES

ÉCOLES

École05 46 27 92 68
em-st-georges-du-bois@ac-poitiers.fr

Restaurant scolaire..... 05 46 27 90 13
restaurantscolaire@sgdb17.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Bibliothèque Madeleine Gorioux.....05 46 56 28 77
bibliotheque@sgdb17.fr

MAISON DE L'ENFANCE

RAM05 46 28 30 14
grainsdesoleilram@gmail.com

Les Petits Galopins 05 46 51 61 57
galopins.direction@yahoo.fr

MÉDECINS

Aurélié BELLOUARD05 46 27 96 14
Hélène BRION.....05 46 27 96 14
Arnaud DOUBLET.....05 46 27 96 14
Margaux ROHAUT.....05 46 27 96 14

INFIRMIÈRES

Fabienne ROUSSEAU.....05 46 27 90 07
Aurore BRANCHU.....05 46 27 90 07

KINÉSITHÉRAPEUTES

Julien BROUARD05 46 27 97 60
Mélanie MANGIN05 46 27 97 60
Stécy REMAUD05 46 27 97 60

OSTÉOPATHE

Julien BROUARD05 46 27 97 60

PHARMACIE

Loïc VIDAL.....05 46 27 91 94

BOULANGERIE

Le Fournil de Saint Georges..... 05 46 28 55 29

SERVICES

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AUNIS SUD05 46 07 22 33
contact@aunis-sud.fr

OFFICE DE TOURISME..... 05 46 07 20 02
contact@aunis-maraispoitevin.com

CENTRE INTERCOMMUNAL

D'ACTION SOCIALE05 46 52 89 01
accueil@cias-aunis-sud.fr

CYCLAD 05 46 07 16 66
contact@cyclad.org

ADMR05 46 07 07 63
surgeres@fede17.admr.org

OFAS..... 05 46 27 04 61
secretariat@a2mains17.fr

URGENCES

SAMU15

POLICE SECOURS.....17

POMPIERS..... 18

ALLO ENFANCE MALTRAITEE119

SANS ABRIS 115

CENTRE ANTI-POISON05 56 96 40 80

ALLO TAXI06 15 97 18 51

Population georgipolitaine

1990 : 1 373 habitants,

1999 : 1 466 habitants

2019 : 1 780 habitants

760 ménages

2022 : en attente de chiffres INSEE suite au recensement de début d'année.

M' LNA
Coiffure
Coiffure mixte

Magali et Gaëlle
vous accueillent
du Mardi au Vendredi 9h00 à 18h00
le Samedi 9h00 à 16h00
NON-STOP

344, rue de l'industrie
17700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS
05 46 27 90 61




ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
Neuf, rénovation et dépannage

Hervé Brochet
1006hb@gmail.com
06 15 08 08 40

266 rue LÉOPOLD ET JULES BAYLE 17770 St georges du bois
Ancien salarié de Pascal Guerriev 2003/2017

**CRÉATION - ENTRETIEN
PARCS & JARDINS**

SL PAYSAGE

Samuel LUCAS
17700 ST-GEORGES-DU-BOIS
Port. 06 27 45 09 59
samlu@neuf.fr

Crédit d'impôt à hauteur de 50% pour l'entretien de vos espaces verts.



SARL Dany & Patrick MUNSCH



TERRASSEMENTS :
- Assainissement individuel
- Raccordement tout à l'égout
- Aménagement de terrain & cours
- Terrassement piscine

TRANSPORTS :
- Bennes TP & céréalières
- Commerces de matériaux (sable, graviers, terre végétale ...)
- Evacuation remblais

66 rue du Grippeau - Poleon - 17700 Saint-Georges-du-Bois
sarl.munsch@wanadoo.fr - Port. 06 13 01 01 96 ou 06 13 01 23 31

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT
Jean-Yves GUINOARD



Assainissement individuel
Raccordement de tout à l'égout
Terrassement de piscine
Aménagement de terrain
Réalisation de cour en enrobé
Cour et chemin en béton désactivé

SAINT-GEORGES-DU-BOIS 05 46 27 94 02 - 06 77 17 40 44
www.jean-yves-guinouard.com

SARL GARAGE PETIT
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

STATION

TOTAL
7J/7

LOCATION


**Entretien Véhicules
Toutes Marques**

44 rue Audry 17700 SURGÈRES
Tél. 05 46 07 03 04

Menuiserie HIOU



► Menuiserie (Bois - Alu - PVC)
► Aménagement de Cuisine
► Aménagement extérieur
► Escalier ► Parquet
► Ossature bois
► Charpente
► Isolation

FABRICATION SUR MESURE
DEPUIS 1870

17700 VOUHÉ
hiou.menuiserie@wanadoo.fr - www.menuiserie-hiou.com

05 46 68 94 95

**Commerçants
Indépendants
Entreprises
Artisans**

Montrez-vous*

ici!



EdiPublic
L'agence de communication
des collectivités

CONSEIL & CRÉATION | ÉDITION & MOBILIER URBAIN
COMMUNICATION DIGITALE | IMPRIMERIE | RÉGIE PUBLICITAIRE

Capacité
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU (Futuroscope)
33 av. des Temps Modernes
05 49 01 44 11 - info@edipublic.com
Agences : Poitiers - La Rochelle - Bordeaux - Nantes - Lorient - Mâcon

* Et avec nous, vous pouvez les « montrer »